

Covid-19: les médias doivent obtenir un soutien

Les médias doivent être soutenus face à la crise du coronavirus. La commission de la communication du Conseil national a déposé deux motions en ce sens, identiques aux textes déposés jeudi par son homologue.

La pandémie a aggravé la situation économique dans laquelle se trouvent déjà les médias. Les revenus issus de la publicité ont chuté de 60 à 95%, précise la commission mardi dans un communiqué. Paradoxalement, la demande en contenus journalistiques a atteint de nouveaux records.

Dans le premier texte, adopté par 12 voix contre 10 et 2 abstentions, la commission demande au Conseil fédéral de trouver une aide transitoire jusqu'à ce que le Parlement ait pu formellement adopter le train de mesures en faveur des médias annoncé par le Conseil fédéral.

Distribution des journaux

L'agence Keystone-SDA-ATS doit recevoir des moyens financiers supplémentaires, afin de pouvoir proposer gratuitement son service de base en trois langues à ses abonnés. En outre, La Poste doit distribuer gratuitement les journaux locaux et régionaux afin d'assurer leur survie. Le Conseil fédéral doit créer la base légale nécessaire et mettre 25 millions de francs à disposition.

Pour les autres journaux quotidiens, La Poste doit prévoir un tarif avantageux. Les journaux ne devraient bénéficier de cette aide que s'ils renoncent à verser des dividendes pour l'exercice 2020. La mesure pourrait coûter 10 millions. Une minorité s'est opposée à la motion.

Radios et TV locales

La commission a écrit au gouvernement afin que La Poste distribue aussi

les périodiques des fondations et la presse associative à un tarif réduit, jusqu'à l'entrée en vigueur du train de mesures.

Via la deuxième motion, adoptée à l'unanimité la commission veut verser une aide immédiate de 30 millions de francs supplémentaires aux radios et télévisions locales. La somme provient de la réserve de fluctuation de la redevance de radio-télévision.

Soutien aux transports

Durement touchés eux aussi par la pandémie, les transports publics devraient également être soutenus par la Confédération. Par 16 voix contre 8, la commission a déposé une motion pour que le Conseil fédéral élabore un projet pour atténuer les pertes du secteur.

Malgré l'importante baisse de la demande, 70% à 80% des transports publics roulent encore. Et même après une reprise totale de l'offre, le redémarrage sera faible et les pertes financières du secteur continueront d'augmenter, estime la commission.

Le gouvernement devra fournir une vue d'ensemble des conséquences liées à la crise, notamment sur les liquidités, le chômage partiel et les pertes de recettes. Il devra aussi envisager des mesures de financement pour y faire face.

La solution devra être équitable et équilibrée, selon la commission. Tant la Confédération, les entreprises de transport que les cantons doivent assumer une part des pertes. Une minorité s'oppose à la motion.'

(ats/nxp)

Créé: 28.04.2020, 14h24